



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 2 – 2009M

UNE NOUVELLE APPROCHE À LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

ATTENDU QUE pour réduire dans une mesure notable la quantité d'eaux pluviales contaminées libérées dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent, une nouvelle approche s'impose pour reconnaître que les eaux pluviales sont une ressource exigeant une gestion soignée, cette approche étant assortie d'un positionnement prioritaire des concepts de la réduction et de la réutilisation;

ET ATTENDU QUE le développement urbain fait hausser la quantité de secteurs imperméables comme les routes et les immeubles, ce qui réduit l'infiltration ou le suintement des eaux pluviales et de la fonte des neiges dans le sol, causant une hausse du ruissellement des eaux pluviales dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

ET ATTENDU QUE le ruissellement des eaux pluviales provenant des environnements urbains peut faire hausser le volume et le taux des sédiments et agents polluants libérés dans les ruisseaux et lacs, causant l'érosion et dégradant la qualité de l'eau dans le bassin;

ET ATTENDU QU'IL est prévu que les changements climatiques porteront un impact sur la fréquence et sur l'intensité des orages, desquelles découlera une exigence pour des mesures d'adaptation considérables, surtout dans les environnements urbains;

ET ATTENDU QUE des améliorations de grande ampleur, sur les plans de l'ingénierie et de l'infrastructure, seront toujours requises pour la gestion des eaux pluviales dans toute leur ampleur, dans les environnements urbains en développement et déjà aménagés;

ET ATTENDU QUE des pratiques et techniques exemplaires novatrices pour la gestion des eaux pluviales, qui sont actuellement en phase de recherche, de développement et d'essai-pilote dans d'autres territoires, et qui fonctionneraient de concert avec les améliorations de grande ampleur sur les plans de l'ingénierie et de l'infrastructure et viendraient les compléter, donnent souvent les meilleurs avantages environnementaux et offrent une gestion plus rentable des eaux pluviales;

ET ATTENDU QUE la planification et la gestion intégrées des eaux pluviales peuvent permettre que des approches préventives, comme les mises à niveau novatrices, la conception de nouveaux développements et la protection des marécages et des aires naturelles soient mises en œuvre de concert avec les infrastructures majeures pour réduire le ruissellement des eaux pluviales;



ET ATTENDU QU'UNE approche de chaîne de traitement, incluant un mélange de pratiques et de technologies d'infiltration et de stockage « à la source » et de transport et de traitement vers l'amont, peut réduire de façon notable la quantité d'agents contaminants pénétrant dans le système aquifère, particulièrement en mettant en priorité la réduction et la réutilisation des eaux pluviales;

ET ATTENDU QUE des plans directeurs municipaux complets portant sur les eaux pluviales doivent être créés ou mis à jour en englobant une approche de chaîne de traitement et des mesures liées à l'infrastructure verte;

ET ATTENDU QUE les lignes d'encadrement actuelles du gouvernement provincial de l'Ontario au sujet de la quantité et de la qualité des eaux pluviales préconisent une approche de chaîne de traitement, il est nécessaire d'évaluer l'efficacité de diverses mesures liées aux eaux pluviales et de mettre à jour ces lignes d'encadrement pour y intégrer des techniques novatrices, surtout à la lumière du changement climatique;

ET ATTENDU QUE les règlements et programmes de l'*Environmental Protection Agency* des États-Unis exigent des plans de contrôle à long terme pour la gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées par les villes et les districts sanitaires qui ont des exigences distinctes à cet égard;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE les membres de l'AVGLSL demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux au Canada d'aider et d'inciter les municipalités, par l'entreprise d'un encadrement politique et d'un soutien technique et financier, à développer et à mettre à jour leurs plans de gestion des eaux pluviales en vue d'adopter une nouvelle approche mettant en priorité la réduction et la réutilisation des eaux pluviales plutôt que le traitement et la conservation;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres de l'AVGLSL demandent aux gouvernements des États-Unis et des États d'appuyer la mise en œuvre intégrale de plans de contrôle à long terme et de programmes de gestion des eaux pluviales par les municipalités et districts sanitaires dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres de l'AVGLSL demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux du Canada d'adopter des mesures dynamiques de conservation de l'eau, notamment : l'interdiction de la vente de toilettes de 13 litres à grande consommation d'eau et d'autres appareils ménagers offrant un mauvais rendement; l'élaboration d'un plan normalisé/modèle d'efficacité de l'eau; le soutien au développement et à la mise en œuvre de plans municipaux d'efficacité de l'eau; la mise en œuvre d'une campagne publique portant sur la conservation de l'eau et enfin la mise en place d'autres mesures, en collaboration avec les municipalités;



ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres de l'AVGLSL demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux du Canada et aux gouvernements fédéral et d'État aux États-Unis de donner leur appui pour la recherche, l'analyse, la mise en œuvre et la surveillance après la mise en œuvre de nouvelles méthodes plus novatrices pour le contrôle des eaux pluviales pouvant donner lieu à de nouvelles normes de conception et au développement d'instruments réglementaires visant à favoriser la mise en place de mesures « à la source », et un soutien aux projets-pilote et de démonstration liés aux nouvelles approches.

Signé ce 18^e jour de juin 2009

George Heartwell, président
Maire de Grand Rapids
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent